

La Fédération des centres sociaux du Rhône
et de la Métropole de Lyon en 2018

Une année de transition

Rapport moral <
Rapport d'orientation <
Rapport d'activité <



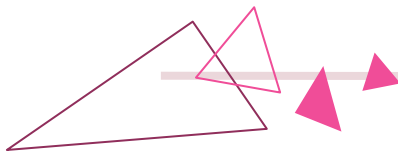
RAPPORT MORAL

« Augmenter la lisibilité et la légitimité des centres sociaux ; mesurer et rendre visibles la richesse produite par les centres sociaux ou encore être en capacité d'affirmer une identité dans un contexte concurrentiel » : voilà quelques unes des perspectives évoquées par Daniel GUEYFFIER, président de la Fédération, dans son rapport moral il y a un an de cela. La Fédération s'est résolument inscrite dans cette perspective au cours de l'année 2018, et elle l'a fait sous le signe du renouveau.

Renouveau des instances de la vie associative, avec l'entrée de nouvelles personnes, et notamment le Bureau qui s'est recomposé à 80 %, marquant une vie associative empreinte de dynamisme. Dans cet esprit, nos réunions de bureaux sont ouvertes à tous et nos séances de Conseil d'Administration sont conçues comme des espaces de débat, d'échanges et évidemment de prises de décisions...

Renouveau de l'équipe professionnelle (laquelle avait, dès avril 2018 emménagé dans de nouveaux locaux) avec l'arrivée d'une nouvelle déléguée générale à la rentrée, puis de deux délégués aux profils très complémentaires pour constituer une équipe pluri-compétente, qui est vite montée en opérationnalité au cours du dernier trimestre de l'année.

Renouveau dans la réflexion avec la mise en place du séminaire fédéral qui, en septembre 2018, a constitué un temps intégrateur et fertile, réunissant adhérents, professionnels, bénévoles et quelques partenaires de la Fédération. Ces 2 jours, témoins d'un fort engagement, ont donné une impulsion



positive au projet fédéral, et ont permis de déterminer les thèmes de travail de l'année 2018-2019. Ils ont aussi posé les bases d'un lien (re)trouvé entre acteurs et, pour ce qui est de la Fédération, entre professionnels et administrateurs.

Au cœur de ce projet fédéral est très vite apparue la nécessité d'un élan commun pour donner de la visibilité au réseau avec deux enjeux forts : la communication et le développement du partenariat. L'organisation a donc été repensée par l'équipe pour mieux écouter le réseau. Ont ainsi été développés les réunions de bassins et la nomination d'un binôme salarié-administrateur pour porter et animer ces réunions autant que pour faire le lien entre les adhérents et le Conseil d'Administration fédéral.

Mais cette année n'a pas seulement été celle de l'organisation, même si c'était un premier pas nécessaire. Très rapidement, des dossiers thématiques à forts enjeux pour le réseau ont été travaillés : le développement durable et les ateliers socio linguistiques.

Le premier dossier a abouti à la parution d'un livret « état des lieux » des actions portées par le réseau. Cette publication qui valorise les actions et initiatives des centres sociaux a attiré l'attention de la Métropole, permettant d'enclencher un vaste projet pour 2019.

Le second dossier, quant à lui, a permis de faire reconnaître notre expertise auprès des autorités préfectorales.

De plus, cette fin d'année a lancé la réflexion autour de dossiers dont nous savons qu'ils vont être à la pointe des combats qui nous animent : parmi ceux-ci la recherche-développement sur les nouveaux modèles socio-économiques. C'était un des points d'inflexion du rapport 2017 et ce sera sans aucun doute un des sujets majeurs de réflexion et d'action pour 2019. C'est pour cela que nous poursuivrons la démarche de recherche et d'expérimentation au cours de l'année à venir. La forte participation tant aux réunions plénières qu'aux groupes de travail est le signe manifeste du fort intérêt de notre réseau à s'engager sur cette thématique, même si elle est source d'échanges vifs, voire de dissensions, en même temps toujours propices à nourrir un débat riche et fertile pour l'avenir.

2018 fut l'année du renouveau et de la restructuration de la maison, ce qui fut d'autant moins difficile que les fondations, c'est-à-dire la force des centres sociaux, leur capacité d'innovation, et leur enthousiasme, étaient solides. Si elle a marqué inévitablement un temps de transition par tous les changements qu'elle a englobé – en premier lieu desquels le changement organisationnel –, nos bouleversements internes sont également indissolubles, voire indissociables, d'une grande période de transition politique et sociale que nous vivons sur notre territoire, et plus généralement dans toute notre société.

Aussi, pleinement conscient à la fois de notre besoin de nous adapter à ces transformations, nous devons, en tant que Fédération porteuse et messagère de l'importance capitale des centres sociaux, plus que jamais (ré)affirmer le rôle fondamental de ces lieux d'accueil en tant qu'acteurs structurants du lien social. Ce lien, particulièrement mis à l'épreuve cette année, qui doit néanmoins, pour nous, toujours autant constituer notre feuille de route que notre horizon.

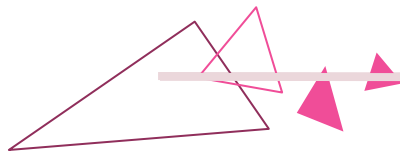


RAPPORT D'ORIENTATION

A n'en point douter, l'année 2019 sera celle de la consolidation et du renforcement. Comme d'autres acteurs, certains centres sociaux traversent des situations de crises, conjoncturelles ou structurelles. Ces situations, qui n'ont pas diminué, ont pu prendre le pas sur le travail d'animation du réseau effectué par les délégués. Pour mieux répondre à cette ambition, un processus de recherche et développement sera mis en œuvre pour travailler à la prévention de ces crises. Celui-ci visera aussi à capitaliser les expériences et à anticiper les rechutes selon une démarche de prévention des risques.

L'enjeu de la gouvernance du réseau constitue évidemment la clé de voûte de tous nos engagements ; c'est sur elle que nous pourrons envisager sereinement les défis qui s'ouvrent (ou se sont déjà ouverts) à nous. A cet égard, la meilleure articulation entre administrateurs et équipe salariée de la Fédération, le renforcement du lien - notamment au niveau des instances - avec nos adhérents un peu plus lointains géographiquement (par rapport à la localisation de la Fédération), constituent nos priorités. Dans le même esprit, si les directions et/ou les administrateurs se rencontrent régulièrement, rapprocher les équipes professionnelles par cœur de métier et/ou bassin géographique sera un objectif réactivé.

La gouvernance passera également par le renforcement de nos partenariats : continuer activement le travail associé avec l'URACS et travailler au rapprochement avec l'Auvergne ; renforcer également nos liens avec nos partenaires, ceux plus récents, comme avec la Métropole de Lyon ou plus anciens. A cet égard, la nouvelle convention partenariale avec la CAF du Rhône représente un enjeu fort. Elle devra être signée début 2019, pour être mise en œuvre dès le 1er janvier 2019. Adossée à la nouvelle convention



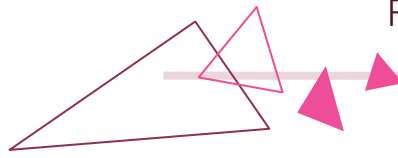
d'objectifs et de gestion de la Caisse Nationale d'Allocations Familiales, elle revisitera les enjeux du réseau par un partenariat repensé et agissant dans la complémentarité de nos actions.

Dans cet esprit alors, nous pourrions continuer le travail engagé sur les thématiques structurantes de notre réseau, à l'instar du développement durable. Pour l'année à venir, la thématique du « Bien vieillir » sera également mis à l'agenda fédéral. En tant qu'enjeu de société incontournable, et parce que, sous l'impulsion de l'Union Régionale (URACS), un partenariat fort et structurant se constitue avec des acteurs clés du secteur (CARSAT, AG2R La Mondiale), la Fédération s'engage à faire valoir et porter les actions que les centres sociaux développent pour et avec nos aînés.

Aussi, cet enjeu de gouvernance, qui nécessite toujours à la fois remise à l'ouvrage et vigilance, sera sans nul doute le meilleur instrument pour que notre réseau pèse, à sa juste valeur, sur notre territoire. Que ce soit auprès des instances institutionnelles officielles, auprès des autres structures de la société civile, mais bien évidemment, et surtout auprès des habitants. Dans la période électorale qui s'ouvre, notre structuration solidifiée et notre cohésion constitueront, sans conteste, notre meilleur atout pour participer pleinement et prendre part au présent et à l'avenir de notre territoire.



RAPPORT D'ACTIVITÉ



ORGANISATION DU RAPPORT D'ACTIVITÉ

La forme de présentation du rapport 2018 correspond aux grands axes du projet fédéral permettant une meilleure lisibilité de sa mise en œuvre.

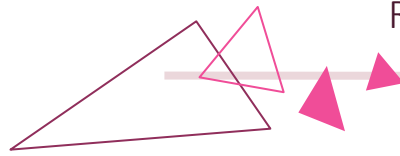
La structuration du document se présente en quatre grandes parties avec l'exposé des fonctions fédérales transversales suivies des trois grands axes qui constituent nos priorités.

- › Les fonctions transversales (c'est-à-dire le socle de l'activité fédérale) ;
- › Axe 1 : Faire progresser les engagements et responsabilités de la Fédération ;
- › Axe 2 : Stimuler la réflexion, les échanges et l'innovation dans et entre les centres sociaux ;
- › Axe 3 : Accompagner le rôle des centres sociaux comme artisans de la transformation sociale.

2018 est une année de transition pour la Fédération des centres sociaux du Rhône et c'est au cours de l'Assemblée Générale 2019 que les premières démarches du nouveau projet fédéral vont être soumises à l'approbation des adhérents.

L'ancien projet fédéral avait été finalisé en 2013, les demandes du réseau ont évolué, le contexte politique et économique dans lequel nous évoluons s'est modifié. Pourtant, l'enjeu majeur est de continuer à permettre aux centres sociaux adhérents de réaliser des pas significatifs dans le développement du pouvoir d'agir des habitants.

Il s'agit alors pour nous, Fédération, d'avancer avec réalisme et de façon collective tout en tenant compte des contraintes et des opportunités des équipes bénévoles et professionnelles, autant que de la singularité de chaque territoire.



Une activité portée au quotidien par une équipe de professionnels modifiée en cours d'année :

De janvier à juillet 2018

- › Agnès FRANCOIS - Chargée d'information, documentation, communication
- › Pascale GAUTIER - Déléguée
- › Audrey LLOPIS - Chargée de mission - appui au réseau
- › Joëlle PALEYRON - Secrétaire de direction
- › Christiane PINOSA - Comptable
- › Pudentienne SINABAJJE - Secrétaire
- › Christiane ZIMMER - Déléguée générale

A partir de la rentrée 2018

- › Agnès FRANCOIS - Chargée d'information, documentation, communication
- › Anne BONNEFONT- Déléguée
- › Olivier BRUNAUD- Délégué
- › Pascale GAUTIER – Déléguée générale
- › Joëlle PALEYRON - Secrétaire de direction
- › Christiane PINOSA - Comptable
- › Pudentienne SINABAJJE - Secrétaire



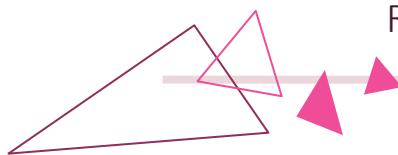
Une activité guidée et soutenue par un Conseil d'administration

composé de 18 membres dont 7 d'entre eux font partie du Bureau de l'association depuis la dernière AG en juin 2018.

Une activité qui, jusqu'à mars 2018 et depuis 22 ans, s'exerçait dans des bureaux situés au 138 cours Emile Zola. Depuis quelques années, l'exiguïté des lieux se faisait ressentir : la salle de réunion servant aussi de bureau et de centre de documentation. Il n'était également plus possible que les séances de conseil d'administration se déroulent à la Fédération.

Les membres du bureau ont engagé une recherche de nouveaux bureaux fin 2017 pour finalement signé un bail pour des locaux situés au 17 rue Jean Bourgey, à Villeurbanne (à 500 m de l'ancienne adresse). Ceux-ci répondant aux critères suivants : accès facile par les transport en commun, une surface plus importante, des bureaux plus nombreux et une salle de réunion adaptée pour recevoir des groupes jusqu'à 20 personnes.

Une journée « portes ouvertes » a été organisée le 12 octobre 2018. Plus de 120 personnes ont été accueillies. Adhérents et partenaires ont pu ainsi visiter les lieux, se cultiver de manière ludique sur la vie du réseau et s'exprimer sur leurs souhaits, leurs envies, leurs opinions concernant leur Fédération.



SOMMAIRE

LES FONCTIONS TRANSVERSALES

I - ACCOMPAGNEMENT DU RÉSEAU

Appui au recrutement des directions	12
Appui aux nouvelles directions	12
Soutien et appui aux centres sociaux en difficultés.....	13
Soutien et accompagnement de la vie des centres sociaux	14
Pilotage et suivi du dispositif « Services civiques ».....	15

II – COMMUNICATION DANS LA TRANSVERSALITÉ

La lettre mensuelle d'information : les infos du mois	16
Parution « Vitalités »	16
Le site fédéral.....	17
L'animation de la page Facebook « Fédé des Centres sociaux–Rhône »	17
Mail & Melo	18
Utilisation des Kakémonos	18

AXE 1 : FAIRE PROGRESSER LES ENGAGEMENTS ET RESPONSABILITÉS DE LA FÉDÉRATION

OBJECTIF I - DÉVELOPPER LE SENTIMENT D'APPARTENANCE À UN RÉSEAU, QUI FAIT LA FORCE DE CHACUN ET CELLE DE TOUS

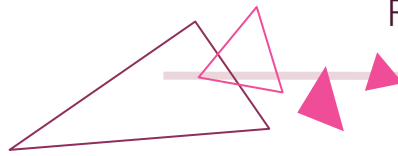
Animation des cinq bassins géographiques	19
Formations pour le réseau	23

OBJECTIF II - UNE FÉDÉRATION QUI RENFORCE SA PROPRE VIE ASSOCIATIVE

Réorganisation de la gouvernance fédérale: une expérimentation qui progresse	25
Commissions fédérales	26

OBJECTIF III - UNE FÉDÉRATION QUI INSCRIT SON ACTION DANS UN CONTEXTE ET AVEC UNE VISION PROSPECTIVE

Co-construire le projet avec le réseau : un séminaire annuel	27
Veille institutionnelle, sectorielle et sociétale.....	28
Service de documentation	28



OBJECTIF IV - UNE FÉDÉRATION QUI COOPÈRE AVEC D'AUTRES ACTEURS

Relations avec l'Union Régionale (URACS)	29
Relations avec la Fédération Nationale (FCSF)	30
Relations avec la CAF du Rhône	31
Relations avec la Ville de Lyon.....	32
Relations avec la Métropole de Lyon	33
Coopération avec d'autres réseaux associatifs et acteurs locaux	34

AXE 2 : STIMULER LA RÉFLEXION, LES ÉCHANGES ET L'INNOVATION DANS ET ENTRE LES CENTRES SOCIAUX

OBJECTIF I - INSCRIRE LA STRATÉGIE ET LES ACTIVITÉS DES CENTRES SOCIAUX DANS LA RÉALITÉ SOCIO-ÉCONOMICO-POLITIQUE ET DANS UNE VISION PROSPECTIVE

Les groupes de travail thématiques	36
Groupe sur l'allègement de la démarche de renouvellement de l'agrément.....	38
Les p'tits dej et apéros de l'info.....	38

OBJECTIF II - PROMOUVOIR LES ÉCHANGES ENTRE LES CENTRES SOCIAUX

Animation du groupe « Rythmes scolaires lyonnais »	39
Ateliers formation « Projet familles ».....	40

OBJECTIF III - PROMOUVOIR LA COOPÉRATION ET LA SOLIDARITÉ ENTRE CENTRES SOCIAUX

Le fonds de solidarité	40
------------------------------	----

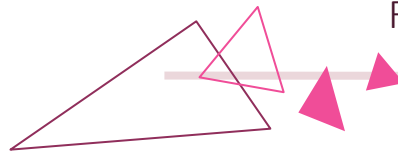
AXE 3 : ACCOMPAGNER LE RÔLE DES CENTRES SOCIAUX COMME ARTISANS DE LA TRANSFORMATION SOCIALE.

OBJECTIF I - DÉVELOPPER LE POUVOIR D'AGIR DES CENTRES SOCIAUX

Mise en œuvre de la formation URACS : « Animer des actions collectives à visée émancipatrice »	41
Atelier de suivi des expériences	41
Animation d'ateliers de suivi de la Formation « actions à visées émancipatrices » expérimentée par des partenaires institutionnels et associatifs à Rillieux-La-Pape	42

OBJECTIF II - PROMOUVOIR LA CULTURE, LEVIER D'ÉMANCIPATION ET DE RECONNAISSANCE INDIVIDUEL ET COLLECTIF

Thématique « interculturalité et vivre ensemble »	43
---	----



LES FONCTIONS FÉDÉRALES TRANSVERSALES

I - Accompagnement du réseau

A. L'appui au recrutement des directions

🏠 CENTRES SOCIAUX CONCERNÉS : *Saint Rambert (Lyon 9), Oullins, Gerland (Lyon 7), Rillieux-La-Pape la Velette, le Grand Vire (Vaulx-En-Velin), Gérard Philippe (Bron), La Ferrandière (Villeurbanne), Meyzieu, JJ Peyri (Vaulx en Velin), l'Olivier (Saint-Priest), Arc en Ciel (St Fons)*

Cette fonction a été mobilisée 11 fois en 2018, ce qui représente une mobilité de 17% des directions du réseau, avec un nombre de candidatures reçues assez variables. On constate un vivier de candidat.e.s plutôt décroissant malgré l'arrivée régulière de jeunes diplômés intéressés par la fonction.

Cet accompagnement est conçu de manière à permettre aux centres sociaux de se consacrer au choix définitif du candidat sans avoir à vérifier la véracité de l'historique professionnel et des compétences techniques de celui-ci. La Fédération s'attache à favoriser les conditions d'une rencontre positive étant donné l'importance qu'elle revêt pour l'avenir de l'association concernée.

Ce module d'accompagnement n'a aucun caractère obligatoire et peut être sollicité par les centres sociaux concernés à leur convenance avec quelques adaptations possibles si nécessaire en raison du contexte.

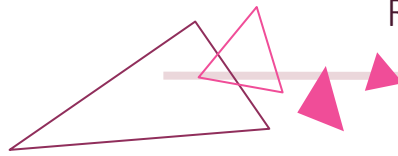
Quelques associations interpellent aussi depuis peu la Fédération pour les accompagner au recrutement d'une direction adjointe, nécessitant un ajustement du module avec la nécessité d'associer la direction concernée à l'ensemble du processus.

B. Appui aux nouvelles directions

Objectifs

- Accompagner l'accueil des nouvelles directions au sein du réseau fédéral et leur apporter des éléments de connaissance de celui-ci.
- Accompagner la prise de fonction de manière rapprochée durant les premiers mois de la prise de fonction en apportant des éléments complémentaires de compréhension des enjeux de territoire/ des enjeux politiques .

Cet accompagnement est mis en œuvre à partir des besoins de la personne et de son parcours professionnel. Il peut être d'ordre technique (compréhension des dispositifs, accompagnement des équipes, méthode de projet...) et/ou politique (compréhension des enjeux politiques, affirmation des



rôles et missions des centres sociaux, des enjeux de territoire ou des enjeux de partenariat).

Lorsque l'arrivée d'une nouvelle direction fait suite à une situation de crise (pour laquelle la Fédération a été mobilisée pour en sortir), la Fédération apporte une attention particulière à la passation des dossiers et propose un accompagnement adapté à la situation.

C. Soutien et accompagnement des centres sociaux en situation de crise

Objectif

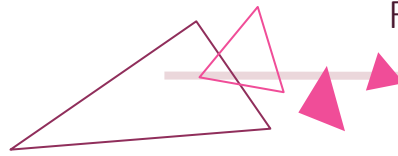
- Accompagner les associations et/ou équipes professionnelles à trouver les ressources pour sortir d'une situation difficile :
 - cette dernière peut être due à une vacance de direction, une gouvernance associative affaiblie, un environnement institutionnel complexe et/ou mouvant, une situation financière tendue, une difficulté à mettre en œuvre tout ou partie du projet (les situations sont rarement similaires, même si des facteurs de risques convergents peuvent s'observer).

Appui au pilotage lors d'absence ou vacance de direction

- › Accompagnement des instances associatives et de l'intérim de direction durant une vacance de poste.
- › Accompagnement politique, stratégique et opérationnel.

Appui au pilotage face à des événements/enjeux spécifiques

- › Appui aux instances (CA et bureau), participation aux comités de pilotage de suivi du redressement financier et organisationnel de la structure : fin de la mission d'intérim de direction durant l'été et accompagnement d'une nouvelle direction arrivée en Septembre 2018. La Fédération a accompagné également ce centre social dans la poursuite de la refonte de ses statuts et la formalisation des délégations entre les instances associatives et la direction. La direction de ce centre social devient associative.
- › Suite à une difficulté majeure liée au renouvellement de l'agrément puis au départ de la direction, accompagnement avec l'appui de la direction d'un autre centre social du territoire à la conception concertée d'un document complémentaire au projet. Accompagnement au recrutement d'une nouvelle direction qui est arrivée en septembre 2018 après une mission d'intérim de 4 mois.
- › Accompagnement stratégique et opérationnel ; participation aux comités des financeurs.
- › Participation aux comités techniques et aux comités de pilotage de la structure. Le centre social et la MJC préparent leur fusion pour le 1er janvier 2019, avec l'aide d'un cabinet, sur la conception d'un projet associatif. Les enjeux sont forts et les relations entre les deux réseaux sont en jeu. Les deux Fédérations ont fait le choix de rester des tiers amis agissant chacune dans la bienveillance et dans une fonction d'accompagnement avec une posture de passeur.



D. Soutien et accompagnement de la vie des centres

Objectifs

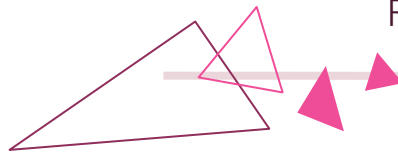
- Accompagner les centres sociaux qui se questionnent sur leur gouvernance associative, les soutenir dans des processus de changements.
- Accompagner les centres sociaux qui travaillent sur la question de leur organisation opérationnelle.
- Accompagner les centres sociaux dans le cadre de la mise en œuvre des projets, des dynamiques d'habitants.
- Apporter un appui technique et favoriser le développement des compétences.

Contribution à la réflexion concernant une réorganisation interne, une méthodologie à mettre en place ou une nouvelle action

- › Finalisation d'un accompagnement pour donner du mouvement à une équipe confrontée à des difficultés sur son territoire et accompagnement de la gouvernance associative. Mise en place d'une formation « exercer sa fonction d'administrateur » sous une forme spécifique correspondant aux besoins du Conseil d'administration en place.
- › Participation au dernier débat d'enjeux dans le cadre du renouvellement de projet et engagement d'une réflexion sur l'avenir de la structure au regard du contexte socio-politique.
- › Animation d'un Conseil d'Administration sur la problématique de la gouvernance associative, l'enjeu des collèges et leur mode de scrutin.
- › Animation d'un Conseil d'Administration relatif à un travail engagé sur la gouvernance associative, et accompagnement des travaux de réflexion pour la restructuration de l'activité enfance
- › Contribution à la réflexion pour la mise en œuvre d'une organisation de transition suite à l'annonce du départ de la direction et de la direction adjointe.
- › Animation d'un temps de régulation entre le Bureau et la direction et relecture des délégations réalisées en 2008 pour les amender et les actualiser. Rencontre avec les partenaires sur la mise en œuvre qualifiée de peu efficiente du projet de l'association.
- › Réflexions ponctuelles avec la direction et le Président sur leur stratégie partenariale et le développement des actions du centre social à la demande des habitants.

Co-organisation et/ou animation de temps de travail

- › Contribution à l'organisation et l'animation d'une journée séminaire réunissant professionnels et administrateurs sur le lancement de la démarche projet.
- › Accompagnement à la conception du nouveau projet éducatif qui sera mis en œuvre en 2019 dans l'équipement EAJE en cours de construction



E. Pilotage et suivi du dispositif « Service civique »

Objectifs

- Encourager l'engagement civique des jeunes.
- Permettre aux centres sociaux de pouvoir accueillir des jeunes volontaires et les accompagner dans ce projet étant donné qu'ils ne peuvent avoir d'agrément eux-mêmes.

L'accompagnement des services civiques qui sont missionnés dans les centres sociaux est un dossier qui a continué à se développer en 2018.

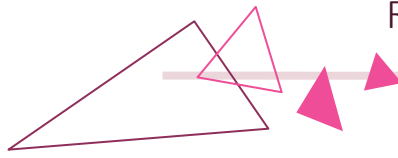
Cette année, la Fédération a accompagné 25 centres sociaux pour un ou plusieurs projets d'accueils de jeunes en volontariat de service civique soit 16% d'augmentation par rapport à 2017.

- › Accompagnement des centres dans la définition de la mission confiée aux futurs volontaires. La Fédération fournit aux centres intéressés des informations sur le dispositif, il y a bien souvent un échange sur le projet d'accueil, afin de vérifier la conformité du projet avec les conditions du service civique.
- › Accompagnement et suivi administratif de la demande et du volontaire une fois le jeune choisi. La partie administrative du dispositif service civique est en grande partie suivie et assurée par la Fédération : mise en ligne de l'annonce proposant la mission de service civique, inscription du jeune sélectionné sur la base de données nationale, établissement du contrat d'engagement et du contrat de mise à disposition, accueil du jeune lors de son 1er jour, suivi de la présence, suivi des formations obligatoires...
- › Animation du réseau des jeunes volontaires en service civique. Trois rencontres ont lieu chaque année pour permettre aux jeunes de partager ce qu'ils vivent dans leur service civique et d'acquérir des connaissances sur le réseau, son histoire, son fonctionnement, ses valeurs, ses enjeux. Ce sont aussi des temps où les jeunes prennent conscience que d'autres vivent des expériences intéressantes et similaires. Des instants propices pour s'assurer du bon déroulement du volontariat.

En 2018, la Fédération a assuré par elle-même la formation civique et citoyenne (2 jours obligatoires dans le dispositif service civique) en 2 sessions au printemps et à l'automne.

Les jeunes débutent leur mission en majorité entre septembre et novembre, ce qui facilite à la fois la gestion administrative des dossiers et l'organisation de formations ou temps de rencontre.

Cette mission mobilise un quart de temps de travail annuel.



II - LA COMMUNICATION DANS LA TRANSVERSALITÉ

A. La lettre mensuelle d'information : « Les infos du mois »

Objectifs

- Apporter une sélection d'informations importantes, pertinentes pour les centres, mensuellement et à l'ensemble du réseau (bénévoles et salariés).
- Favoriser une culture commune dans le réseau autour du centre social, et du secteur social et associatif.

En 2018, 8 lettres d'informations ont été diffusées. Ces lettres d'informations sont consultables également en ligne, sur le site internet fédéral.

Ces informations portent sur :

- l'actualité du secteur : événements et évolutions des politiques publiques (rubrique à la une), agenda du mois, outils, appels à projets, formations...
- l'actualité de tous les membres de notre réseau : les centres sociaux du Rhône, la Fédération du Rhône, l'Union régionale, la Fédération nationale...

⇒ ***La lettre d'information est conçue et envoyée directement depuis le site fédéral. Le nombre d'abonnés spontanés à cette lettre d'information est actuellement de 305, l'objectif est de faire davantage connaître notre site et notre lettre d'information au fil du temps, les micros sondages opérés auprès d'acteurs variés montrent une montée en puissance de l'intérêt auquel le réseau et ses partenaires peuvent lui porter.***

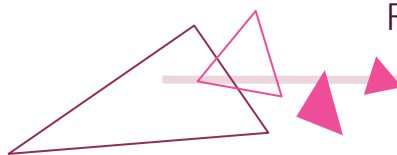
B. Parution « Vitalités »

Objectifs

- Faire connaître et valoriser le projet et l'action des centres sociaux, en mettant en avant autour d'un thème précis : ce que font les centres, comment et pourquoi.
- Donner à voir de manière concrète aux partenaires (financeurs, partenaires de terrain et d'actions, relais d'opinions, décideurs) le rôle que jouent et peuvent jouer les centres sociaux.

Un seul numéro est paru en mai 2018 sur la jeunesse – n°49, imprimé en 3200 exemplaires, envoyés à 1300 destinataires différents.

⇒ ***Si la formule de Vitalités a été totalement revue en 2016 pour être améliorée, il semble d'après sondage que cette publication soit peu lue malgré une large diffusion. Le conseil d'administration reprendra la question des supports de communication au premier semestre 2019 pour s'acheminer peut être vers une formule « dossier thématique » : état des lieux de ce qui se fait dans les centres sociaux, analyse et perspectives.***



C. Le site fédéral : www.fede69.centres-sociaux.fr

Objectifs

Le site internet de la Fédération vise à :

- Faire connaître les centres sociaux, leurs actions, leur Fédération
- Être un outil d'animation du réseau qui mutualise des outils, partage les actualités et favorise les échanges.

L'essentiel de l'activité de 2018 a permis de continuer à compléter le contenu de ce site (hébergé sur la plateforme WordPress partagée et gérée par la Fédération nationale des centres sociaux).

⇒ **En 2018, le site a enregistré environ 1400 visites mensuelles et a été nourri d'au moins 2 actualités par semaine en moyenne. Les pages les plus visitées sont les suivantes : « Qu'est-ce qu'un centre social ? », la boîte à outils, le lien vers les offres d'emploi, la carte et annuaire des centres sociaux du Rhône et les actualités.**

D. La boîte à outils en ligne

Mise en ligne et accessible depuis mars 2018, la boîte à outils est le fruit d'un travail de recherche et de sélection de documents techniques et pratiques qui sont potentiellement utiles pour les équipes bénévoles et salariées des centres sociaux afin d'assurer leurs missions.

Déclinée en 10 dossiers thématiques principaux, elle compte pour l'instant plus d'une centaine de documents. Elle demandera à être alimentée par de nouveaux documents à partir du premier semestre 2019 pour devenir encore plus opérationnelle. La coopération envisagée avec des acteurs partenaires du réseau permettra aussi de diversifier les outils proposés.

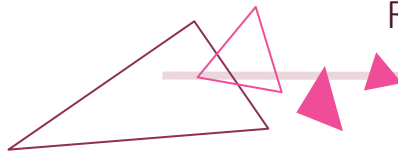
E. L'animation de la page Facebook : « Fédé des Centres sociaux – Rhône »

Objectifs

- Assurer une présence sur les réseaux sociaux pour relayer et valoriser l'action des centres sociaux et de la Fédération.
- Proposer un autre lien, moins institutionnel, avec notre réseau.
- Partager nos informations et actualités de manière réactive et dynamique.

La page facebook permet essentiellement le partage d'informations (un article parlant des centres sociaux ou du secteur, une initiative intéressante dans un centre social...) ou la mise en avant de la vie de la Fédération (rappel ou invitation à un évènement, photos d'un temps fort fédéral, lien vers une actualité sur le site fédéral...).

La page est alimentée une à plusieurs fois par semaine, avec un total de publications de 92 en 2018.



Pour cette année, on compte 493 personnes ou organisations qui « likent » et 473 abonnés (c'est-à-dire qui ont choisi d'être liés à cette page et tenus informés de ce qui s'y est publié, partagé, ou commenté).

⇒ ***La fréquentation est assez stable. La Fédération gagnera probablement dans les prochains mois à définir plus précisément sa politique de communication via Facebook et son investissement dans cet outil, au vu notamment d'une présence forte des partenaires politiques sur ce réseau et de l'impact en termes d'image que peuvent avoir nos partages.***

F. Mail & Melo

Ce mail d'information hebdomadaire, publié 48 semaines en 2018 et destiné aux directions du réseau, permet de rassembler les différentes informations du réseau, de manière concise, en vue d'améliorer l'efficacité de l'envoi d'informations. Court et facile à lire, il est plébiscité par les professionnels et qualifié comme étant la seule information qu'ils lisent systématiquement lors de sa réception « facile et concis on le parcourt en un clin d'œil ».

D. Utilisation des Kakémonos

Les kakémonos (2 jeux de roll-up présentant la Fédération, la Charte des centres sociaux, les « 3 maisons » du centre social, la carte du réseau du Rhône ou la chronologie de la construction du réseau du Rhône) sont désormais bien connus et régulièrement sollicités par les centres ou utilisés par l'équipe fédérale lors d'intervention, avec les équipes salariée ou bénévoles, ou lors de rencontres avec des partenaires. On dénombre une forte utilisation de ces supports au printemps pour agrémenter les AG des adhérents. Cette ressource est à faire évoluer pour 2019.



AXE 1 : FAIRE PROGRESSER LES ENGAGEMENTS ET RESPONSABILITÉS DE LA FÉDÉRATION

OBJECTIF 1 : DÉVELOPPER LE SENTIMENT D'APPARTENANCE À UN RÉSEAU, QUI FAIT LA FORCE DE CHACUN ET CELLE DE TOUS

A. Animation des cinq bassins géographiques

L'équipe fédérale, pour se positionner au plus proche du réseau, anime les regroupements géographiques des centres sociaux de :

1. Lyon (16 centres sociaux),
2. Villeurbanne (7 centres sociaux),
3. l'Est lyonnais de Feyzin à Caluire (27 centres sociaux),
4. l'Ouest lyonnais de Givors à Tassin (16 centres sociaux),
5. l'espace « rural » (7 centres sociaux hors Métropole).

Ces temps de rencontres réunissent les présidents et/ou des administrateurs mandatés et les directions des territoires concernés. Le conseil d'administration fédéral s'investit dans ces groupes en ayant nommé des administrateurs pour participer à ces rencontres. C'est un temps d'échange et d'information qui favorise largement l'interconnaissance entre les adhérents du réseau du Rhône et de la Métropole.

Entre septembre et octobre 2018, le nouveau bureau fédéral a tenu à participer aux rencontres de rentrée des 5 bassins géographiques pour se présenter, créer du lien, écouter les adhérents. Des moments riches sur la qualité des échanges qui n'ont fait que réaffirmer le souhait des administrateurs fédéraux de se rapprocher des adhérents.

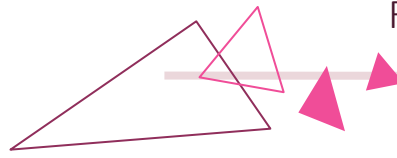
1. Les centres sociaux de Lyon

▣ ADMINISTRATRICE ET DÉLÉGUÉE RÉFÉRENTES : Marie-Hélène Bunoz et Christiane Zimmer puis Pascale Gautier depuis septembre 2018

🏠 CENTRES SOCIAUX CONCERNÉS : CS Grand'Cote, CS Quartier Vitalite, CS Bonnefoi, CS Pernon, Centre socioculturel du Point du Jour, CS Saint Just, Centre social et socioculturel de Gerland, CS des Etats Unis, CS Langlet Santy, CS Laennec, CS Mermoz, Centre social et culturel Champvert, CS Duchere Plateau, Centre social et culturel Pierrette Augier, CS Pole 9, CS Sauvegarde

Objectifs

- Echanger sur ses pratiques et son actualité.
- Suivre la mise en œuvre de la réforme des temps de l'enfant.
- Avoir une démarche concertée en matière d'échanges et de positionnement vis-à-vis de la Ville de Lyon.



En chiffre

- Cinq réunions avec les directeurs.
- Trois réunions présidents/directeurs
- Echanges autour du projet (13 centres sociaux lyonnais étaient en démarche projet en 2018 pour remettre leurs projets à la CAF en mars 2019)

⇒ **La fréquentation de ces différentes réunions est soutenue. Chacun semble trouver son compte d'informations et peut échanger sur ses préoccupations. En février, un temps de travail dans un format un peu exceptionnel, un samedi matin, a été proposé afin de travailler sur le fond la question de l'évolution des relations avec la Ville de Lyon, le sens des dialogues de gestion politiques et techniques qui sont institués depuis 2002, une première approche de l'évaluation de la convention en cours qui prendra fin en 2019.**

2. Les centres sociaux de Villeurbanne

▣ **ADMINISTRATEUR ET DÉLÉGUÉE RÉFÉRENTS** : Françoise Candy, Pascale Gautier puis Olivier Brunaud depuis octobre 2018

⊞ **CENTRES SOCIAUX CONCERNÉS** : Charpennes–Tonkin, Maison sociale Cyprian-Les Brosses, la Ferrandière, les Buers, Cusset, Saint Jean, A l'unisson – ARTAG

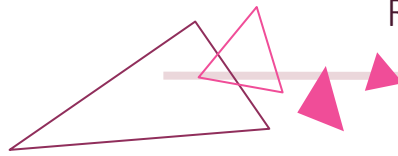
Objectifs

- Analyser l'environnement politique des centres sociaux.
- Concourir à favoriser l'interconnaissance entre les centres pour les administrateurs des Bureaux.
- Echanger sur ses pratiques et son actualité.
- Faire réseau pour harmoniser la mise en œuvre des projets sociaux en fonction de la singularité des territoires.
- Co-construire la démarche partenariale avec la Ville.

En chiffre

- Animation de six rencontres directeurs /membres de bureaux, majoritairement pour préparer la convention tri partite centres sociaux/ville de Villeurbanne et CAF du Rhone.
- Participation et contribution au comité technique et au comité de pilotage mis en place par la Mairie et la Caf pour la co-construction d'une convention tripartite animée par le consultant Yves Macquet.
- Participation au comité technique des travaux de rapprochements entre les centres sociaux des Buers et Croix-Luizet.

⇒ **Le groupe (administrateurs et directions) du bassin villeurbannais est désormais soudé, l'interconnaissance est établie, la fréquentation des rencontres est assidue et une réelle réflexion partenariale sur l'avenir à court et moyen terme des structures est engagée. Le mode de**



coopération entre les centres sociaux est au travail.

L'année 2018 a été clairement consacrée à l'établissement d'une convention tripartite. Pour ce faire, la ville a confié à Yves MACQUET le pilotage de ce travail qui a abouti à la finalisation des conventions en fin d'année 2018 accompagnée d'une feuille de route déclinée en 5 thématiques. Les associations ont ensuite priorisé les premiers pas qu'elles souhaitaient faire en 2019.

N.b. : Partenariat avec la Ville de Villeurbanne

Les rencontres avec le service de la vie associative en présence de la coordinatrice de projets de la Caf du Rhône et sans la présence des centres sociaux se sont peu tenues en raison de mouvements de professionnels.

3. Les centres sociaux de l'Est

▣ ADMINISTRATEUR ET DÉLÉGUÉE RÉFÉRENTS : Daniel Gueyffier, Pascale Gautier puis Anne Bonnefont et Olivier Brunaud depuis oct 2018

🏠 CENTRES SOCIAUX CONCERNÉS : Gérard Philipe, Grand & Petit Taillis (Bron), Parc de la Jeunesse & Berges du Rhône (Caluire), Dolto & Montaberlet, la Berthaudière (Décines), Mosaïque (Feyzin), Flora Tristan, Jean Rostand, René Cassin (Meyzieu), les Allagniers, les Semailles & la Velette (Rillieux), Arc-en-ciel (Saint Fons), La Carnière, Louis Braille, l'Olivier (Saint-Priest), Georges Lévy, Le Grand Vire, JJ Peyri (Vaulx-en-Velin), Eugénie Cotton, Roger Vailland, Moulin à Vent, Parilly (Vénissieux).

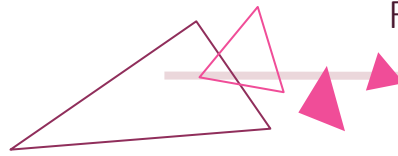
Objectifs

- Conforter une dynamique collective sur l'Est lyonnais avec les centres sociaux volontaires.
- Echanger sur ses pratiques, son actualité, sa dynamique projet, les expérimentations.
- Analyser collectivement l'environnement des centres sociaux.
- Favoriser l'interconnaissance entre les centres.

Éléments clés

- Suite à la constitution de la nouvelle équipe fédérale, il a été décidé de partager le bassin de l'est lyonnais en deux au regard de sa taille (27 centres sociaux) et des différentes problématiques rencontrées. Cela permettra certainement de faciliter les échanges.
- Des rencontres individuelles avec la direction de chaque équipement et des temps collectifs seront programmées dès le début d'année 2019.

➡ **Des difficultés rencontrées par plusieurs structures de ce bassin géographique n'ont pas permis un réel travail collaboratif durant cette année 2018.**



4. Les centres sociaux de l'Ouest

▣ ADMINISTRATEUR ET DÉLÉGUÉE RÉFÉRENTS : Yves Grand, Pascale Gautier puis Pascal Amieux (admin) et Anne Bonnefond (déléguée) depuis septembre 2018

⊠ CENTRES SOCIAUX CONCERNÉS : Brignais, le Saunier (Chaponost), le Kiosque & L'Arche (Ecully), Michel Pache (Francheville), Camille Claudel & Jacques Prévert (Givors), Grigny, le Roule & Confluent (La Mulatière), Moraud & la Saulaie (Oullins), Graine de vie (Pierre Bénite), Neyrard & Gravière (Ste-Foy-lès-Lyon), les Barolles (Saint-Genis-Laval), L'Orangerie (Tassin)

Objectif

- Conforter une dynamique collective sur l'Ouest lyonnais, en offrant aux membres de Bureaux et directions, un espace de rencontre et d'échange autour de leurs préoccupations.

En chiffre

- Animation de trois réunions membres de bureau/directions autour de thématiques variées : les baisses de financements, le partage d'expériences, le lien partenarial avec les institutions. Les rencontres se sont faites sur le mode d'échanges de points de vue et de mini-débats qui sont vécus comme formateurs et constructifs.
- Les cinq réunions de directions ont permis cette année de poursuivre la réflexion sur la question de l'isolement de certains groupes professionnels, et d'échanger sur l'économie du projet centre social : au-delà des constats de baisses de subventions, sur quels modèles socio-économiques avancer pour continuer à faire vivre le projet ?

⇒ ***Un groupe de travail dynamique qui s'interroge sur la question du partenariat, les modes de coopération, l'accompagnement des habitants qui ne s'inscrit pas dans la même temporalité que l'exigence des cadres institutionnels.***

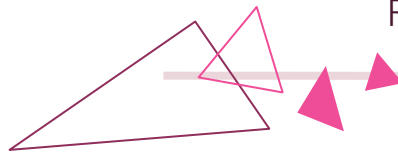
5. Les centres sociaux ruraux

▣ ADMINISTRATRICE ET DÉLÉGUÉE RÉFÉRENTES : Nicole Garnier, Christiane Zimmer puis Ségolène De Taisne et Olivier Brunaud depuis octobre 2018

⊠ CENTRES SOCIAUX CONCERNÉS : Amplepuis, Belleville, Cap Génération (Châtillon d'Azergues), Cours-la-Ville, Vivre-en-haut-Beaujolais (Monsols/Lamure), Hauts du Lyonnais (Saint Symphorien sur Coise), Thomassin et la Plaine (Tarare).

Objectifs

- Echanger sur ses pratiques et son actualité.
- Mutualiser des outils.
- Partage d'informations



En chiffre

- 2 rencontres de présidences et de directions.
- 3 réunions avec les directions.

⇒ **Malgré la distance et les temps de déplacements, la majorité des centres répond présente à ces rencontres qui sont riches en matière d'échanges et d'interconnaissance. Une rencontre a été consacrée au thème « pilotage et gouvernance ». Les autres sujets abordés ont été la représentation complexe de ce bassin géographique au CA fédéral (question de mobilité) pourtant si importante étant donné que c'est le seul bassin rattaché au Département du Rhône et non à la Métropole comme les 4 autres, la formation des administrateurs, le partenariat : où se trouve la bonne distance, comment le développer utilement?**

B. Formations pour le réseau

▣ ADMINISTRATEURS ET DÉLÉGUÉS RÉFÉRENTS : Sylvie Charlety, Lothman Saadi, Pascale Gautier puis Olivier Brunaud depuis octobre 2018

▣ SUIVI ADMINISTRATIF : Joëlle Paleyron

▣ ANIMATRICE DES FORMATIONS : Peggy Bouzaglou

1. Formations pour le réseau

En 2018, la formation des bénévoles, proposée dans le cadre de la proposition annuelle des formations fédérales, a bénéficié à 33 personnes issues de 15 centres sociaux. A cela, il faut rajouter 21 participants à la journée consacrée à l'utilité sociale le 20 mars et 37 participants au séminaire fédéral. Soit un total de 91 participants sur l'année.

L'enveloppe de formation utilisée par le biais du fonds FOSFORA s'est élevée à 16 850 Euros.

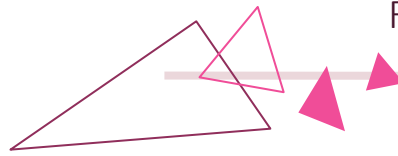
Suite à une demande de financement complémentaire établie comme chaque année auprès du fonds de développement de la vie associative (FDVA), la Fédération s'est vue attribuée une somme de 3000 € (soit une hausse de 400 € par rapport à 2017).

Tout au long de l'année, les formations ont été animées par Peggy BOUZAGLOU dont les qualités d'animation ont été unanimement saluées par les participants.

2. Bilan des formations fédérales

Formation « Exercer la fonction d'administrateur » :

⊞ CENTRES SOCIAUX CONCERNÉS : Oullins, L'Olivier (Saint-Priest), La Férandière (Villeurbanne), Charpennes-Tonkin (Villeurbanne), Champvert (Lyon 9ème), La Carnière (Saint-Priest), Gerland (Lyon 7ème), la Mulatière, Louis Braille (Saint-Priest), Quartier Vitalité (Lyon 1er)



En chiffre

- 3 sessions ont été tenues (1 au printemps et 2 à l'automne). Les séances ont eu lieu le samedi matin à la Fédération pour la 1ère, et à Oullins pour la seconde. Elles ont réuni plusieurs centres sociaux. 26 participants l'ont suivi au total (6 à la 1ère session, 11 à la 2ème et 9 à la 3ème). A noter que la dernière session a été « faite sur mesure » et consacrée uniquement au centre social de Belleville.
En effet, des sessions sur mesure réalisées à la demande des centres sociaux peuvent être assurées par notre organisation. Dans ce cadre, la formatrice part du socle de la formation concernée et l'adapte en fonction des besoins soulevés par l'association et la direction.

⇒ ***De manière générale, les participants ont souligné la clarté des informations, la transmission de documents adaptés. Les explications sur les divers domaines d'intervention de l'administrateur et sur le fonctionnement d'un centre social ont été appréciées. La qualité de l'accueil pendant la formation a aussi été souligné. Ils ont aussi soulevé quelques points à améliorer sur les questions de temporalité : souhaits d'une formation un peu plus longue et rapprochement des séances dans le temps. Ils auraient souhaité également une autre séance pour pouvoir développer certains sujets notamment sur la question du budget. Pour ce qui est du Centre social de Belleville, la formation a permis de créer une cohésion au sein du noyau dur du conseil d'administration. La compréhension du rôle d'administrateur et sa posture ont pu être mis au travail.***

N.b. : Dans leur évaluation, les participants évoquent qu'une telle formation pourrait être suivie avant d'être élu(e) au conseil d'administration, afin de pouvoir s'engager en connaissant le rôle et les fonctions attendues.

Cette formation a par ailleurs été organisée sur des journées complètes. Ce format s'est révélé satisfaisant dans le cadre d'une formation en intra, en termes d'apports et de dynamique de groupe.

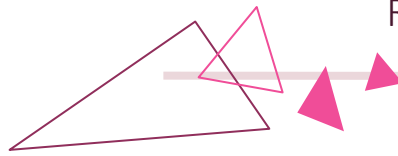
Formation de trésorier :

🏠 CENTRES SOCIAUX CONCERNÉS : Saint-Just (Lyon 5ème), Gerland (Lyon 7ème), la Mulatière, Louis Braille (Saint-Priest), Saint-Rambert (Lyon 9ème), Saint-Genis Laval, Minguettes (Vénissieux)

En chiffre

- 1 session a été tenue à l'automne 2018, en inter-centres le samedi matin à la Fédération, et a accueilli 7 participants.

⇒ ***La qualité des contenus et la pédagogie de la formatrice sont notées par les participants. Une 4ème séance consacrée à des exercices pratiques serait judicieuse. Ce constat est à la fois relevé par les participants et la formatrice.***



OBJECTIF 2 : UNE FÉDÉRATION QUI RENFORCE SA PROPRE VIE ASSOCIATIVE

A. Réorganisation de la gouvernance associative fédérale

L'assemblée générale de 2016 avait voté l'expérimentation d'une nouvelle forme de gouvernance fédérale, déclinée en 6 propositions. Pour chacune d'elles, des avancées ont été mises en œuvre cette année.

1ère proposition : Une fonction clé pour les bassins géographiques

- › Favoriser le rapprochement des administrateurs fédéraux avec les bassins géographiques, le bureau a participé aux premières rencontres de l'année scolaire 2018/2019

2ème proposition : Le tour de rôle pour mobiliser des volontaires à s'engager au CA fédéral

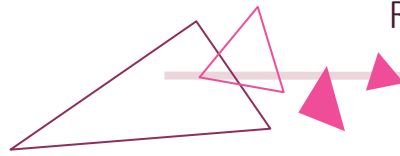
- › Une entrée progressive des bassins dans le tour de rôle a permis de garantir un renouvellement annuel des membres qui siégeront durant trois ans.
- › Après l'assemblée générale de 2018, deux bassins devront s'engager :
 - Le bassin géographique des centres sociaux de l'est ;
 - Le bassin géographique des centres sociaux ruraux
- › Les administrateurs des centres sociaux ruraux sont volontaires pour participer au CA fédéral mais l'éloignement reste le premier frein. Tant qu'une organisation par Visio conférence n'aura pas été mise en place, le frein subsistera.

3ème proposition : Les correspondants fédéraux

- › Au printemps 2018, le groupe s'est agrandi en accueillant 3 nouveaux correspondants. On compte ainsi désormais 14 correspondants de 12 centres différents.
- › 2 rencontres se sont déroulées à la Fédération. Le groupe est également régulièrement alimenté par des envois de mails ou de courriers. Les retours sont positifs : les correspondants se disent satisfaits des informations reçues (ni trop ni trop peu), ces dernières leur permettent bien souvent de sélectionner quelques points pour présentation au CA lors d'une "minute fédérale". La fin d'année 2018 avec le remaniement d'équipe n'a permis l'organisation que d'une seule rencontre. Néanmoins, les participants sont d'excellents ambassadeurs du réseau.

4ème proposition : Les référents projets

- › Les centres sociaux des Minguettes portent depuis quelques années une initiative de « débats itinérants » autour des jeunes et du vivre ensemble. Ces débats dans différents lieux et structures associatives sont organisés autour de la projection d'un film qui relate ce mouvement, ils sont animés par des jeunes adultes fréquentant le centre social. En 2018, le groupe a souhaité proposer une rencontre qui réunirait non seulement les jeunes qui ont participé aux débats tenus jusqu'à



présent, mais aussi tous les centres sociaux et jeunes du département impliqués sur l'enjeu de l'exercice de la citoyenneté. L'initiative n'a pu aller à son terme en raison des manifestations des « gilets jaunes », les autorisations d'animation sur la voie publique n'ont pas été obtenues.

N.b. : Une lettre informative reprenant les décisions du conseil d'administration pour soutenir les volontaires a été adressée début 2017 à chaque adhérent, celle-ci exprime la possibilité : de soutenir 3 projets par an pour une durée maximum de 3 ans pour chacun ; d'apporter une aide financière pour contribuer à la prise en charge d'intervenants et/ou de frais de communication ; d'apporter un soutien en mobilisant les outils de communication fédéraux.

5ème proposition : Les chargés d'études

- › Ségolène de Taisne, administratrice fédérale, a travaillé avec Christiane Zimmer et Agnès François à la constitution d'un exposé sur « l'utilité sociale » qui a été présenté à l'ensemble du conseil d'administration fédéral en mars 2018. Ces travaux ont permis au conseil d'administration de se forger une culture commune sur le sujet et de réaffirmer le fait qu'il fallait être pro actifs sur la question pour éviter que l'emprise des chiffres ne prennent le pas sur le sens et la qualité des projets de notre réseau.

6ème proposition : Veille politique et sociale

La question de la veille politique et sociale a été retravaillée avec l'URACS (Union Rhône Alpes des centres sociaux) et une formule mensuelle a été testée auprès des délégués des 9 Fédérations d'Auvergne Rhône Alpes, sous forme de lettre de veille stratégique, se déclinant en trois rubriques :

- Un thème principal (enjeu de société) traité sous différents angles,
- Des informations diverses sous forme *Varia*,
- Un focus sur un élément clé d'actualités qui intéresse directement le réseau.

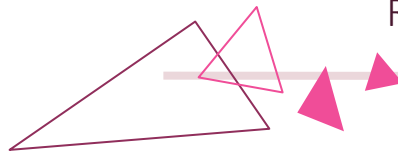
Le bilan de l'expérimentation à fin janvier 2018 est positif. La formule présente des analyses de documents et leurs synthèses avec un lien vers les sources. Au vu de l'intérêt suscité par cette lettre de veille stratégique, une diffusion au niveau national est prévu pour l'année 2019.

B. Commissions fédérales

Les administrateurs fédéraux suivent particulièrement certains chantiers en les travaillant en commissions. Cette forme de travail associé leur permet de mieux maîtriser certains aspects de la vie fédérale.

1. La commission finances

▣ ADMINISTRATEURS ET DÉLÉGUÉE RÉFÉRENTS : Yves Grand, Nicole Garnier, Christiane Zimmer puis depuis septembre 2018 Christine Nieupa, Françoise Candy et Olivier François



🏠 PROFESSIONNELS RÉFÉRENTS : Christiane Pinosa (comptable) et Pascale Gautier

La commission s'est réunie à plusieurs reprises, elle a préparé le budget et en a suivi l'exécution, ce tout particulièrement lors de la phase travaux dans les nouveaux locaux en début d'année 2018. Elle prépare les décisions financières à prendre en CA. Elle prépare le rapport annuel du trésorier.

2. La commission assemblée générale fédérale

🏠 ADMINISTRATEURS ET DÉLÉGUÉS : Sylvie Charlety, Michèle Sicaud et Pascale Gautier

Cette commission ponctuelle est mandatée par le bureau pour travailler à l'organisation de ce rendez-vous annuel des adhérents, pour réfléchir et en préparer l'animation, la logistique et la communication.

OBJECTIF 3 : UNE FÉDÉRATION QUI INSCRIT SON ACTION DANS UN CONTEXTE ET AVEC UNE VISION PROSPECTIVE

A. Co construire le projet avec le réseau : un séminaire annuel

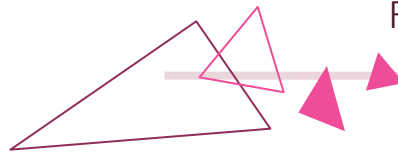
Les objectifs

- › Favoriser l'interconnaissance administrateurs, membres de l'équipe et réseau
- › partager une culture commune sur le contexte dans lequel évolue le réseau
- › travailler les priorités de l'année 2018/2019

Avec la recomposition de l'équipe fédérale professionnelle et le nombre important de nouveaux administrateurs il était nécessaire à l'automne 2018 de mobiliser un temps fédérateur.

Un séminaire fédéral, mobilisant l'ensemble de l'équipe professionnelle de la Fédération, a été ainsi été organisé les 27 et 28 septembre 2018.

- › Plus de 45 personnes ont participé à ce séminaire divisé en trois temps.
 - Rencontre avec des intervenants (Sébastien Hovart, Olivier Frérot...)
 - Rencontre avec des partenaires (CAF du Rhone, Ville de Lyon, Ville de Décines, Ville de Caluire...)
 - Réflexion animée pour dégager les grandes priorités
- › La fonction fédérale a été reprécisée en 3 points :
 - accompagnement du réseau,
 - animation du réseau,
 - représentation et promotion du réseau.
- › Des grandes thématiques de travail à mettre en œuvre ont été précisées :
 - L'utilité sociale



- Les modèles socio-économiques
- Le projet fédéral

⇒ **Devant l'intérêt porté par le réseau et les administrateurs à ce temps collaboratif il pourrait bien être reconduit chaque année.**

B. Veille institutionnelle, sectorielle et sociétale

🏠 **CHARGÉS DE MISSION RÉFÉRENTES** : Agnès François, Pudentienne Sinabajje dans la réalisation de la revue de presse locale

Objectifs

- Disposer des éléments spécifiques nécessaires à la compréhension des enjeux et évolutions en cours dans la société et spécifiquement dans les domaines qui touchent à la vie des centres sociaux.
- Avoir une visibilité sur ce qui se met en place ici et là, afin d'ouvrir les horizons, et s'inscrire sans cesse dans une démarche d'innovation et d'accompagnement aux changements.

La veille réalisée à la Fédération produit :

- › Une veille d'actualités : *cf. détails p.29*
- › Une veille documentaire : sur les thématiques spécifiques aux centres sociaux. Pour 2018 en particulier et en cohérence avec l'action de la FCSF sur l'avenir et le financement des ateliers sociolinguistiques.
- › Une veille sur l'actualité locale : portant autant sur le contexte départemental ou local que sur les actions des centres sociaux relayées dans la presse. Les articles repérés sont conservés et transmis au sein de l'équipe salariée et du conseil d'administration.

⇒ **Cette veille porte autant sur l'actualité des secteurs touchant au rôle et actions des centres sociaux que sur des entrées thématiques correspondant aux enjeux structurants des centres sociaux : pouvoir d'agir, lien social, politique de la ville, mixité sociale, isolement...**

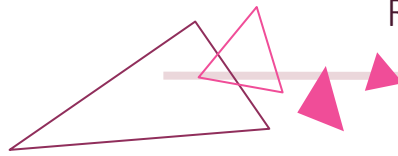
C. Service de documentation

📖 **CHARGÉE DE MISSION RÉFÉRENTE** : Agnès François

La nouvelle localisation de la Fédération a permis que le centre de documentation fédéral soit installé en libre accès dans la salle de réunion.

On constate une utilisation plus facile et plus régulière de la documentation en place. Fréquemment des personnes du réseau ont emprunté des revues ou ouvrages cette année, soit une quarantaine.

Les organismes de formation du travail social ARFATSEMA et ESSSE ont chacun passé une demi-journée



avec des étudiants pour participer à une présentation de la documentation fédérale.

En 2019, les étudiants concernés bénéficieront de temps de travail spécifiques à la Fédération. La documentation physique et numérique, par les ouvrages et les périodiques, ainsi que les rapports et autres dossiers, reste une base pour le travail de l'équipe fédérale.

OBJECTIF 4 : UNE FÉDÉRATION QUI COOPÈRE AVEC D'AUTRES ACTEURS

A. Relations avec l'Union régionale (URACS)

1. Participation au comité des délégués

▣ DÉLÉGUÉES ET CHARGÉE DE MISSION RÉFÉRENTES : Christiane Zimmer, Audrey Llopis jusqu'à l'été 2018, à partir de septembre Pascale Gautier, Anne Bonnefont et Olivier Brunaud

Objectifs

- Echanger avec les délégués des Fédérations de Rhône-Alpes et Auvergne, construire des actions collectives et des outils pour tous.
- Analyser les tendances sociopolitiques.

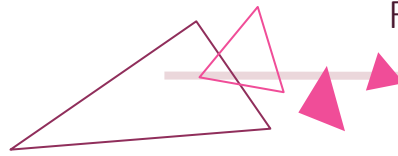
En chiffre

- 4 comités techniques des délégués se sont tenus. Il s'agit de moments d'échanges d'expériences et de travail associé sur des dossiers spécifiques comme celui de SENACS, la veille documentaire ou encore le rapprochement avec l'Auvergne. L'ensemble des délégués de Rhône Alpes Auvergne y participe, concourant ainsi à créer des liens et à favoriser la coopération.
- 5 nouveaux professionnels ont intégré le comité fin 2018.

2. Contribution à des dossiers spécifiques

▣ DÉLÉGUÉS RÉFÉRENTS : Christiane Zimmer, Pascale Gautier, à partir de septembre Anne Bonnefont et Olivier Brunaud

- › Suivi de la demande faite à un cabinet d'avocats sur les « bonnes pratiques » en matière de rédaction de conventions Ville/centre social. Ce travail a bénéficié d'un financement du Fonds Mutualisé (FCSF) et a été finalisé à l'automne 2018.
- › Le dossier « vieillissement » piloté par l'URACS - pour lequel deux directeurs de centres sociaux du Rhône étaient jusqu'à présent mandatés pour le suivre - est désormais suivi depuis automne 2018 par Anne Bonnefont, en lien étroit avec l'URACS. Un nouveau groupe de travail constitué de professionnels du réseau des centres sociaux du Rhône et de la Métropole de Lyon a été créé fin 2018.



- › L'URACS anime la démarche de collecte et d'analyse des données SERACS. La Fédération a participé aux 4 comités techniques qui se sont réunis. Une journée régionale inter-Cafs et inter-Fédérations s'est déroulée en octobre 2018 sur la thématique de « l'utilité sociale » avec pour intervenante principale Hélène CLOS (Université de Grenoble).
- › Malgré la réforme de la formation, l'URACS et la Fédération ont continué de collaborer pour l'organisation d'une formation « actions collectives à visée émancipatrice ». Qualification qui continue d'intéresser fortement le réseau. Une nouvelle formation a débuté à l'automne et s'achèvera au printemps 2019.
- › L'expérimentation de cette formation, à l'échelle territoriale, engagée à Rillieux, depuis 2015-16, a présenté son bilan en novembre. Les participants et institutions présents ont permis d'évaluer le format et les impacts de cette formule qui vise à développer la coopération entre institutions avec les habitants. De là, une nouvelle formation sous une forme adaptée verra le jour en 2019 et devrait réunir plus de 30 participants.
- › Cette expérimentation rilliarde a été présentée par une professionnelle de la Métropole aux Assises de la solidarité et a reçu un bon accueil. Deux nouvelles communes s'intéressent désormais à porter cette formation « action collective à visée émancipatrice territoriale » : St Fons et Vénissieux. Plusieurs contacts avec la Métropole et d'autres acteurs comme des bailleurs sociaux peuvent laisser penser qu'une véritable demande émerge.

3. Participation aux instances

▣ ADMINISTRATEURS ET DÉLÉGUÉES RÉFÉRENTES : Daniel Gueyffier, Nicole Garnier, Denis Ladous (mandaté par le CA), Pascale Gautier, Christiane Zimmer et depuis septembre Marie-Hélène Bunozy et Pascale Gautier

Les administrateurs et les délégués ont notamment participé à l'AG et à deux journées de réflexion. Depuis septembre 2018, Marie-Hélène Bunozy est pleinement investie dans la commission qui travaille au rapprochement de l'URACS avec les Fédérations d'Auvergne, travaillant l'actualisation des statuts et les objectifs de cette union élargie.

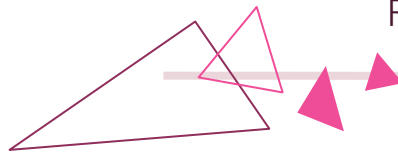
B. Relations avec la Fédération nationale (FCSF)

▣ ADMINISTRATEURS ET DÉLÉGUÉS RÉFÉRENTS : Nicole Garnier, Daniel Gueyffier, Pascale Gautier, Christiane Zimmer, Audrey Llopis et depuis septembre Anne Bonnefont et Olivier Brunaud

1. Les séminaires de délégués

Les déléguées et chargés de mission ont participé aux deux rencontres des cadres fédéraux proposées par la FCSF.

L'une en janvier 2018 : Travaux sur la formation des administrateurs et des bénévoles, sur l'essaimage du pouvoir d'agir et réflexions sur la mise en œuvre d'une démarche sur les nouveaux modèles économiques. Présentation par Alain Cantarutti d'un « rapport d'étonnement » suite à ses quatre premiers mois d'exercice en tant que délégué général.



L'autre en juillet 2018 : Travaux sur la qualification des acteurs et tout particulièrement les formations du pouvoir d'agir, et leur essaimage. Réflexion sur la coopération entre les Fédérations, et question de l'implication des administrateurs et de l'ouverture à d'autres réseaux...

A l'issue de ce temps de travail un groupe de travail s'est constitué animé par Jean Luc Grosbois nouvellement recruté à la FCSF sur la thématique de la qualification.

2. *Les JPAG 2018 à Strasbourg - journées professionnelles de l'animation globale*

▣ DÉLÉGUÉ RÉFÉRENT : Olivier Brunaud

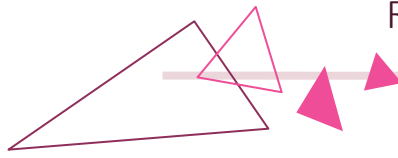
Les JPAG sont un temps de respiration et d'inspiration pour les professionnels du réseau national.

Une délégation de 24 professionnels du Rhône a participé à l'ensemble du programme témoignant à plusieurs reprises devant l'assemblée des initiatives prises par les habitants du Rhône.

Un temps qui permet à tous de prendre conscience de l'importance du réseau et de la nécessité du travail associé.

3. *Contribution à des dossiers spécifiques*

- › Participation d'une déléguée et d'un administrateur fédéral à l'AG de la FCSF à Dunkerque « l'Escale » ou la mi-temps du projet fédéral national. Un temps fort du réseau avec comme grand témoin Yann Le Bossé
- › Christiane Zimmer siège au Comité Technique National (CTN) de la FCSF qui étudie les demandes faites au fonds mutualisé. Elle a ainsi participé à deux réunions de travail jusqu'en juin 2018.
- › La Fédération a relayé et soutenu les différentes initiatives et interpellations proposées par la FCSF en septembre, face à la baisse du nombre de contrats aidés.
- › Participation active de Nicole Garnier (vice-présidente jusqu'à l'été 2018) au groupe culture national qui prépare un événement « Culture/Lab » pour 2019 après le succès remporté à Dunkerque lors de l'Escale. La Fédération déplore le manque de participation des centres sociaux du Rhône et de la Métropole à cette coopération culturelle. Une thématique a certainement mettre en émergence à partir de 2019.
- › Participation de Marie-Hélène Bunoz (administratrice) aux « Cogitations politiques et citoyennes » en mars 2018. Ce séminaire de trois jours spécialement conçu pour les administrateurs fédéraux a favorisé le partage d'expériences mais aussi la réflexion commune sur le pilotage et le travail associé, ainsi que sur les théories du pouvoir et le leadership individuel et collectif. Cette initiative sera renouvelée chaque année dans l'espoir d'une participation plus importante (seulement 40 administrateurs) à l'échelon national.



C. Relations avec la Caf du Rhône

▣ DÉLÉGUÉS ET CHARGÉS DE MISSION CONCERNÉS : Christiane Zimmer, Pascale Gautier, Audrey Llopis et depuis septembre 2018 Pascale Gautier, Anne Bonnefont et Olivier Brunaud

Objectifs

- Coopérer à la reconnaissance de la plus-value et de l'utilité d'un projet centre social sur un territoire.
- Proposer des actions co-construites en direction des centres sociaux à partir d'une analyse commune des besoins.
- Echanger des informations et des points de vue sur la vie du réseau, analyser ensemble les « situations problèmes » et coopérer à la sortie de crise.

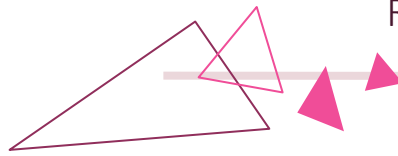
En chiffre

- 1 réunion de travail pour s'assurer de la cohérence des données saisies dans la base SENACS et l'élaboration d'un « tiré-à-part » spécifique aux centres sociaux du Rhône.
- 3 rencontres avec le Département d'Animation de la vie Sociale - DAVS - pour analyser les situations particulières de centres, faire le point sur des dossiers partagés etc.
- 3 rencontres spécifiques pour co-construire la nouvelle convention CAF /Fédération pour signature au premier trimestre 2019.
- Participation à une matinée d'information à destination des centres sociaux entrant en démarche de renouvellement de projets à rendre en 2019 initiée par le DAVS.
- Des échanges et rencontres régulières avec les coordinateurs de projets du DAVS sur des situations particulières.
- Les « P'tits dèj de l'info » destinés aux professionnels du réseau et co organisés par le DAVS et la Fédération. *Cf. détail p.41*

⇒ ***La coopération avec la CAF/département d'animation de la vie sociale est constructive, la nouvelle COG 2018-2022 oblige à mettre au travail de nouveaux dossiers (Réflexion sur les EVS émergents, les conventions d'objectifs et de gestion, la création demandée de 400 centres sociaux sur le territoire national...)***

La nouvelle équipe fédérale et le DAVS ont entamé un travail de fonds sur certains dossiers : création d'un groupe de travail EVS, refonte des p'tits dej et apéros de l'info, réflexion sur : les Conventions territoriales globales, les rencontres métiers, la qualification des acteurs du réseau à la démarche projet)....

Le texte de référence qui porte sur l'allègement de la démarche projet est finalisé en fin d'année.



D. Relations avec la Ville de Lyon

▣ DÉLÉGUÉE RÉFÉRENTE : Christiane Zimmer puis Pascale Gautier

1. Général

Objectifs

- Entretien avec la Ville des relations de proximité sur les questions qui concernent les centres sociaux.
- Contribuer à des travaux collectifs de réflexion sur la nouvelle formule des rythmes scolaires, l'impact pour les familles et pour les organisateurs...
- Assurer une veille partagée sur la « santé » des centres sociaux lyonnais.

Éléments clés

- Participation aux rencontres de co-construction du PEDT
- Rencontres régulières avec l'Adjoint au Maire en charge des centres sociaux
- Rencontres régulières avec l'adjoint au Maire en charge de l'éducation sur les activités périscolaires
- De nombreux et réguliers échanges avec la Direction du développement territorial et particulièrement le service développement social local sur différentes thématiques : questions financières, les rythmes scolaires, les projets de nouveaux équipements, les actions nouvelles mise en œuvre avec les familles dans les quartiers où sont implantés les centres sociaux de Lyon. Le suivi rapproché du dossier « pole 9 » fusion absorption du centre social et de la MJC de St Rambert prévu en janvier 2019 qui rencontre des difficultés et de nombreux freins.

2. *Le lien avec le Comité technique suivi des accueils loisirs associés à l'école dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires—COTECH*

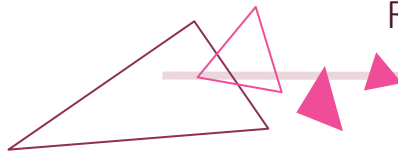
▣ DÉLÉGUÉE RÉFÉRENTE : Pascale Gautier,

▣ DIRECTEURS MANDATÉS : Michèle Sicaud et Sylvain Paratte

Le comité technique de la Ville de Lyon se réunit depuis juin 2014 de manière très régulière soit 10 fois dans l'année, il est composé des délégués têtes de réseaux des centres sociaux, des MJC, renforcés par deux directeurs de leurs réseaux respectifs ainsi que d'une représentation des maisons de l'enfance et de quelques associations non fédérées.

Ce COTECH est animé par le service développement social local de la Ville de Lyon. C'est un espace de travail dont les rencontres se sont raréfiées depuis la rentrée 2018, l'arrivée de nouveaux acteurs dans le paysage du périscolaire demande à repenser les objectifs de ce groupe de travail.

⇒ ***La nouvelle formule des rythmes scolaires sollicite une forte logistique RH pour le réseau des centres sociaux lyonnais et une organisation administrative renouvelée engendrant certainement des coûts qui seront à évaluer.***



E. Relations avec la Métropole de Lyon

▣ DÉLÉGUÉE RÉFÉRENTE : Christiane Zimmer puis Pascale Gautier

1. Général

Objectifs

- Etablir un dialogue politique et d'action avec les élus et techniciens de la Métropole.
- Faire connaître le réseau et le projet politique des centres sociaux, leurs actions sur le terrain

Éléments clés

- Participation à 3 groupes de travail thématiques pour la mise en œuvre du projet métropolitain des solidarités.
- Participation à l'animation d'une table ronde ayant pour thématique « développement social local ; les enjeux de la coopération », lors des assises métropolitaines de la solidarité en novembre 2018
- Attribution d'une subvention de la Métropole à la Fédération pour la mise en œuvre d'un état des lieux relatif à la question du Développement Durable dans les centres sociaux.
- Projet d'attribution d'une subvention 2019 pour animer une dynamique développement durable pour le réseau.

⇒ ***Un partenariat qui prend forme avec la Métropole, de nombreuses rencontres avec les différents services permettent de mieux coopérer avec cette importante collectivité territoriale.***

2. Le Conseil de Développement de la Métropole

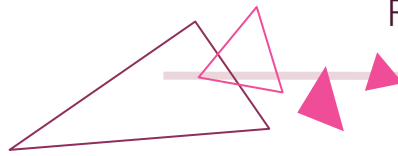
▣ DÉLÉGUÉE RÉFÉRENTE : Christiane Zimmer et depuis son départ une représentation fédérale à reconstruire

Objectifs

- Cette instance installée aux côtés du Conseil de la Métropole a vocation à se saisir de toutes questions d'intérêt métropolitain, de les travailler et de faire des propositions au Conseil.
- De même, elle peut être saisie par ce dernier pour proposer des recommandations sur des politiques relevant de la compétence de la Métropole. La prise de compétence de la Métropole en matière d'action sociale ajoute de la pertinence à notre présence au sein de ce Conseil de Développement.

Éléments clés

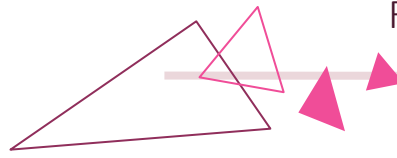
- Participation aux séances plénières
- Assurer un relais d'information en fonction des saisines ou des appels à contribution auprès des centres sociaux de la Métropole.



F. Coopération avec d'autres réseaux associatifs et acteurs locaux

▣ DÉLÉGUÉES ET CHARGÉE DE MISSION RÉFÉRENTES : Christiane Zimmer, Pascale Gautier, Audrey Llopis

- › Participation de Christiane Zimmer aux CA et Bureau de **Labo-Cités**, élue trésorière sous mandat de l'URACS jusqu'à l'été 2018
- › Coopération avec la **Fédération des MJC** pour le suivi de la mise en œuvre de la réforme des rythmes éducatifs avec la Ville de Lyon. Participation au COTECH (comité technique du périscolaire Ville de Lyon) et co-animation des réseaux : séances de travail communes en amont des COTECH pour permettre l'avancée des dossiers fondamentaux (budgets, organisation logistique, inscriptions, règlement des familles, réflexions sur les conseils de vie périscolaire ...) auprès de la commune et apporter un maximum d'appui à nos réseaux respectifs.
- › Rencontre avec **l'ARFATSEMA** (organisme de formation qui se consacre à la formation de professionnels du secteur social et socio-éducatif) pour envisager une nouvelle collaboration sur des thématiques de qualification demandées par le réseau.
- › Le partenariat avec « **Les Cités d'Or** » avec un projet école buissonnière dans 5 centres sociaux. Ce sont des jeunes en service civique qui participent à un programme en trois phases organisé par ce mouvement d'éducation populaire. L'objectif pour des binômes de jeunes est de travailler à une thématique commune qui serve et leur parcours et les associations dans lesquels ils sont en immersion 14 heures par semaine
- › La direction de **l'Arche de Noé**, centre d'animation de la vie sociale situé dans le 7ème arrondissement de Lyon, a désormais le statut d'invité permanent aux rencontres des directeurs du bassin des centres sociaux de Lyon.
- › Partenariat nouvellement engagé grâce à la dynamique développement avec **VRAC**, association qui permet aux habitants des quartiers dits « populaires » de s'inscrire dans un mode de consommation durable et responsable, qui repose sur le collectif et les dynamiques locales pour faire face à la précarité et proposer un autre rapport à la consommation, à la santé et à l'image de soi.



AXE 2 : STIMULER LA RÉFLEXION, LES ÉCHANGES ET L'INNOVATION DANS ET ENTRE LES CENTRES SOCIAUX

OBJECTIF 1 : INSCRIRE LA STRATÉGIE ET LES ACTIVITÉS DES CENTRES SOCIAUX DANS LA RÉALITÉ SOCIO-ÉCONOMICO-POLITIQUE ET DANS UNE VISION PROSPECTIVE

A. Les groupes de travail thématiques

1. Animation et contribution au groupe « Développement durable »

▣ DÉLÉGUÉE ET CHARGÉE DE MISSIONS RÉFÉRENTES : Christiane Zimmer, Audrey Llopis puis Anne Bonnefont depuis septembre 2018, Ece Acardemirci (stagiaire)

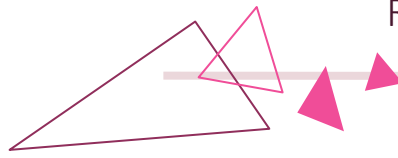
▣ ADMINISTRATEUR RÉFÉRENT : Daniel Gueyffier

⬠ CENTRES SOCIAUX IMPLIQUÉS : Centres sociaux d'Oullins, centre social Sauvegarde (Lyon 9), centre socioculturel du Point du Jour (Lyon 5), centre social de Parilly (Vénissieux), centres sociaux Etats-Unis-Langlet-Santy (Lyon 8), centre social de Bonnefoi (Lyon 3).

En 2018, avec l'arrivée d'Anne Bonnefont, la Fédération a fait le choix d'animer cette thématique avec le groupe développement durable. La Métropole a été rencontrée à plusieurs reprises pour favoriser l'interconnaissance et bâtir un réel partenariat. Celle-ci, a soutenu financièrement la Fédération pour la réalisation d'un état des lieux des actions portées par les centres sur cette thématique.

Le document finalisé a servi de support auprès de Bruno Charles, vice-président de la Métropole de Lyon en charge du développement durable, de la biodiversité, de la trame verte et de la politique agricole pour envisager une politique globale de développement durable pour l'ensemble du réseau et les habitants dans lesquels les associations sont implantées. La thématique de travail envisagée pour 2019 sera l'alimentation.

⇒ ***La question du Développement Durable représente un enjeu important pour un grand nombre de centres sociaux, l'état des lieux a permis de valoriser l'ampleur de l'engagement. C'est certainement grâce à un travail d'accompagnement renforcé auprès des habitants durant plusieurs années que la conscientisation de l'importance des grands enjeux du développement durable s'amorcera et que des changements de comportements notoires seront constatés.***



2. Création et animation du groupe « Bien vieillir »

▣ DÉLÉGUÉE RÉFÉRENTE : Anne Bonnefont depuis septembre 2018

Objectifs

- Permettre la réflexion et la coopération du réseau sur cette thématique
- S'associer avec d'autres acteurs partenaires par le réseau
- S'impliquer dans la dynamique du bien vieillir conduite par l'URACS
- Déterminer une ligne d'engagement émanant des besoins du réseau

Depuis plusieurs années, les professionnels du réseau lors des rencontres de bassins géographiques attiraient l'attention de la Fédération sur la nécessité du portage et de l'animation de la thématique « bien vieillir » pour accompagner les habitants et pour se faire connaître auprès des financeurs potentiels – conférence des financeurs, caisses de retraites, CARSAT ... -Les deux professionnels mandatés par la Fédération pour participer au groupe régional thématique affirmaient eux aussi leurs difficultés à agir, manquant de ligne de conduite départementale émanant du réseau.

Le groupe bien vieillir composé d'une vingtaine de professionnels et administrateurs s'est constitué à l'automne et s'est réuni deux fois pour faire le point sur les initiatives et actions menées par le réseau et commencer à définir une stratégie de communication et d'actions. Il a aussi participé à une formation/information sur la situation en France et à un regroupement régional.

En novembre 2018, la FCSF et l'URACS ont signé un accord partenarial avec AG2R la mondiale, permettant ainsi à plusieurs centres sociaux du réseau du Rhône de bénéficier d'un accompagnement financier.

3. Création et animation du groupe « le Français pour tous »

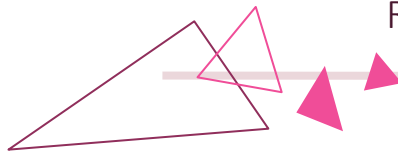
▣ DÉLÉGUÉE ET ADMINISTRATRICE RÉFÉRENTES : Marie-Hélène Bunoz et Anne Bonnefont

« Le Français pour tous » est une démarche inter-associative regroupant des associations du champ social et de l'apprentissage du français.

Cette mobilisation nationale du « Français pour tous » avait adressé en juin 2018 un plaidoyer à l'ensemble du réseau national contenant trois demandes :

- la création du droit à la langue opposable,
- l'implication des structures associatives de proximité dans sa mise en œuvre,
- des moyens à la hauteur de leur mission d'accueil et de formation, complémentaires à celle des organismes de formation.

Face au constat du nombre de personnes inscrites dans les files d'attentes pour participer aux ateliers sociolinguistiques dans les quartiers, le réseau a souhaité que cette thématique soit animée et portée par la Fédération.



Dès novembre 2018, un groupe de professionnels s'est désigné pour réaliser un inventaire des besoins et porter l'information, par l'intermédiaire de la Fédération, auprès du sous-préfet Gilbert Deleuil. Depuis, une dynamique partenariale s'est installée.

Les centres sociaux souhaitent :

- un accueil inconditionnel de toute personne souhaitant apprendre le français quel que soit son statut, sa nationalité, son âge, sa situation, son projet d'apprentissage ou son stade de parcours ;
- un accès libre aux ateliers de français sans discrimination ;
- un financement digne et pérenne des structures de proximité intervenant dans ce champ.

B. Groupe sur l'allègement de la démarche de renouvellement de l'agrément

▣ DÉLÉGUÉE RÉFÉRENTE : Pascale Gautier

Suite à l'initiative du bassin de l'Est lyonnais d'engager une réflexion sur l'allègement de la temporalité du projet social, un groupe de travail s'est constitué en novembre 2017. Deux ou trois directions par bassin géographique se sont mobilisées.

C'est le groupe des directeurs animé par la Fédération qui a travaillé à une proposition en mars 2018. Celle-ci a été transmise à la Caf pour qu'un texte de référence soit co-construit afin d'être présenté à l'Assemblée Générale de la Fédération de 2018. Le texte a définitivement été finalisé en décembre 2018. Désormais, les centres sociaux qui déposeront leurs projets à partir de mars 2019 pourront bénéficier, à leurs demandes, de l'allègement de la démarche projet.

C. Les P'tit dèj' de l'info et les apéros de l'info

▣ DÉLÉGUÉE ET CHARGÉE DE MISSION RÉFÉRENTES : Christiane Zimmer et Agnès François

▣ CORRESPONDANT CAF : Gaëlle Buisset puis Sylvaine HOUDY

Objectifs

- Proposer respectivement à tous les professionnels et à tous les administrateurs des centres sociaux une matinée et une soirée de « respiration » où, avec l'appui d'un intervenant, un sujet d'actualité ou un enjeu sont mis en débat.

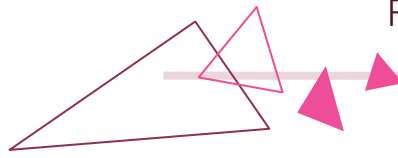
En chiffre

Deux « P'tits dèj' » et deux apéros organisés en 2018, autour des thèmes suivants :

- L'accès au droit : un problème ?

Le 8 et 9 mars 2018 au centre social du Roule (La Mulatière) et au centre social Mosaïque (Feyzin)

Avec Olivier Noël, sociologue à l'Institut Social et Coopératif de Recherche Appliquée (ISCRA-



Méditerranée), maître de conférences en sociologie politique à l'Université Montpellier 3.
28 et 15 participants (p'tit dej et apéro)

– Repli identitaire & communautaire

Le 29 juin et le 5 juillet au centre social des Semailles (Rillieux)

Avec le partage d'expérience et le regard de Christian Delorme, prêtre engagé depuis 40 ans dans le dialogue interreligieux et intercommunautaire.

55 et 27 participants (p'tit dej et apéro)

⇒ **Ces rendez-vous sont suivis avec assiduité, autant par les professionnels que les administrateurs, confirmant le besoin des équipes d'être nourries et de bénéficier d'un espace d'échange et de réflexion.**

La fréquentation varie en fonction de la thématique traitée et, selon les participants, nourrie bien leurs souhaits d'acculturation au réseau des centres sociaux et au contexte géopolitique dans lequel ils évoluent. Notons un réel plébiscite pour l'apéro du 5 juillet à Rillieux avec une richesse de débats, et une bienveillance totale entre les participants. Un très bon moment de vivre ensemble que Christian Delorme a lui-même salué et qui redonne de l'espoir.

Un grand merci aux centres qui nous accueillent avec beaucoup d'attention, contribuant largement à la convivialité de ces moments.

N.b. : Pour 2019, il est envisagé que professionnels et administrateurs puissent de manière indifférente et selon leurs disponibilités participer soit au p'tit dej soit à l'apéro.

OBJECTIF 2 : PROMOUVOIR LES ÉCHANGES ENTRE LES CENTRES SOCIAUX

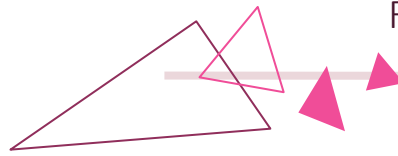
A. Animation du groupe « Rythmes scolaires lyonnais »

▣ DÉLÉGUÉE RÉFÉRENTE : Pascale Gautier,

▢ CENTRES SOCIAUX CONCERNÉS : les centres sociaux lyonnais sauf Le Point du Jour (Lyon 5eme) et Mermoz (Lyon 8eme), le centre social Pierrette Augier Lyon 9eme a arrêté d'intégrer cette activité à son projet pour la rentrée scolaire. En revanche, le centre social Bonnefoi a présenté un projet de prise en charge d'une école à partir de la rentrée 2018

Une nouvelle formule d'activités périscolaires a été mise en place à la rentrée scolaire 2018. Les enfants sont pris en charge dans le cadre des ALAE lors de la pause méridienne puis le soir après l'école en deux temps différenciés et le mercredi matin.

Le groupe de travail s'est réuni à 4 reprises, pour échanger sur la logistique de cette nouvelle formule et partager les problématiques qui apparaissaient ; tout particulièrement le manque de fréquentation constaté lors des activités du soir après l'école dans les quartiers politique de la ville mais aussi sur des questions liées aux finances.



B. Ateliers formation « Projet familles »

▣ DÉLÉGUÉE RÉFÉRENTE : Christiane Zimmer puis Pascale GAUTIER

▣ CORRESPONDANT CAF : Sylvaine Houdy

Objectif

- Former les référents familles et les directions à la démarche projet par formule de modules

Temps de réflexion et conception des modules pour prévoir un démarrage de l'action en 2019.

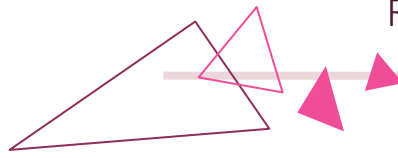
⇒ *Le turn over dans les centres sociaux fait qu'une partie importante des professionnels qui avait été formé en 2015-2016 a changé de postes. Il est donc important de reprendre une dynamique formative pour accompagner cette démarche projet social/familles.*

OBJECTIF 3 : PROMOUVOIR LA COOPÉRATION ET LA SOLIDARITÉ ENTRE CENTRES SOCIAUX

Le Fonds de solidarité

La solidarité passe aussi par la mise à disposition de ressources financières mutualisées. Ainsi, tous les ans ou presque, quelques associations recourent à ce fonds, d'autres y contribuent... Le rapport du trésorier détaille son utilisation. Compte tenu du contexte, disposer de cette solution collective de dépannage est important pour notre réseau.

En 2017, il avait été demandé aux centres sociaux qui en avaient la capacité de faire un prêt au fonds pour permettre de répondre favorablement à un nombre conséquent d'associations qui de manière prévisible en aurait besoin en 2018. Cette initiative a permis de répondre à l'ensemble des demandes et dès 2019, les prêts solidaires seront remboursés aux associations qui s'étaient engagées.



AXE 3 : ACCOMPAGNER LE RÔLE DES CENTRES SOCIAUX COMME ARTISANS DE LA TRANSFORMATION SOCIALE

OBJECTIF 1 : DÉVELOPPER LE POUVOIR D'AGIR DES CENTRES SOCIAUX

- A. Mise en œuvre de la formation URACS : « Animer des actions collectives à visée émancipatrice »

▣ DÉLÉGUÉE RÉFÉRENTE : Pascale Gautier

En 2018, une seule formation action collective à visée émancipatrice s'est déroulée regroupant 33 personnes.

⇒ *La demande de formation sur cette thématique reste constante et importante de la part du réseau. D'autres dates n'ont pu être mises en place en 2018 malgré les demandes, pour une question de disponibilité des formateurs. En revanche, une programmation de 2 stages est en cours pour l'année 2019.*

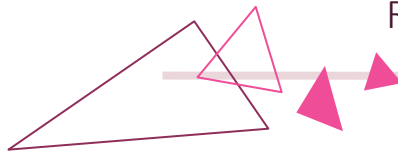
- B. Atelier de suivi des expériences

▣ DÉLÉGUÉE ET CHARGÉE DE MISSION RÉFÉRENTES : Pascale Gautier, Audrey Llopis jusqu'à l'été 2018

Objectifs

- Favoriser les échanges d'expériences, expérimenter collectivement des outils d'animation, travailler l'essaimage du pouvoir d'agir.
- Organiser 2 ateliers par an par groupe formation pour accompagner la mise en œuvre de la démarche. Ces ateliers sont animés par la Fédération
- Organiser un troisième atelier commun à tous les groupes formés.

La mise en œuvre de trois ateliers par an de suivi des expériences pour chacun des groupes qui ont participé à la formation « animer des actions collectives à visée émancipatrice » depuis 2013 (soit 5 groupes) est venue de l'idée qu'une fois la formation dispensée, les professionnels concernés -y compris les directions- se trouvaient quelquefois confrontés à une difficulté de mise en œuvre de la démarche.



En chiffre

- Trois groupes se sont réunis à deux reprises cette année. Ils ont pu travailler sur l'évolution des situations en cours, leurs points forts et l'analyse des points d'achoppements.
- Une troisième journée/atelier en juin 2018, regroupait—pour la deuxième année avec cette formule - l'ensemble des participants à la formation depuis son lancement dans le Rhône (65 participants au centre social des Buers à Villeurbanne). Cela a permis de favoriser les échanges notamment en termes de partage de pratiques. Cette année, nous avons eu la chance de présenter les situations sous le regard bienveillant et contributeur de Yann Le Bossé (psycho-sociologue spécialiste du développement durable). Il a en deuxième partie de journée proposé quelques apports théoriques pour permettre aux participants d'approfondir leurs acquis.

⇒ ***Ces temps de rencontres, riches et ludiques, sont également l'occasion de partager des outils. Ces rencontres sont très appréciées des participants. Elles répondent à une envie grandissante de faire réseau autour de la question du pouvoir d'agir. Apparemment unique au niveau du réseau national, on peut constater qu'ils contribuent grandement à l'essaimage de la méthode et donc à faire avancer le pouvoir d'agir des habitants.***

C. Animation d'ateliers de suivi de la Formation « actions à visées émancipatrices territoriale » expérimentée par des partenaires institutionnels et associatifs à Rillieux-La-Pape

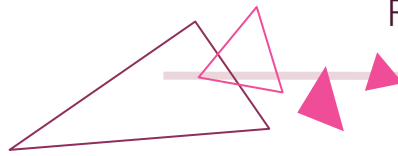
📄 CHARGÉE DE MISSION OU DELÉGUÉE RÉFÉRENTE : Audrey Llopis puis Pascale Gautier depuis septembre 2018

Objectifs

- Accompagner la dynamique du groupe,
- Se remémorer les différentes phases des dynamiques collectives à visée émancipatrice,
- Favoriser les échanges et des temps de régulations éventuels relatifs aux « pas d'après » à mettre en œuvre par le groupe,
- Apporter des outils.

En 2015, l'URACS avait expérimenté la mise en œuvre de la formation « Actions collectives à visée émancipatrices » à destination de partenaires associatifs et institutionnels sur le territoire de Rillieux-La-Pape (cf. détails pp. 29-30). Ce groupe était composé en majorité de professionnels : assistantes sociales de la Caf, coordinateurs et chargés de mission de l'équipe Grand Projet de Ville (Politique de la ville), représentants de Dynacité (bailleur social), éducateurs de prévention, centres sociaux de Rillieux-La-Pape. Depuis, le groupe expérimente collectivement à l'échelle du territoire, l'accompagnement de plusieurs dynamiques d'habitants.

Une à deux fois par an, à leur demande, la Fédération anime un atelier de suivi de l'expérimentation.



En chiffre

- Animation d'1 atelier avec le groupe pluri professionnel
- Participation au bilan d'action présenté en octobre 2018 par le groupe.



L'expérimentation menée par ces partenaires à l'échelle d'un territoire est très novatrice. En effet, elle permet de mettre en dynamique des professionnels d'un même territoire travaillant dans des institutions ou associations différentes vers un objectif commun d'accompagnement des habitants à prendre en main leurs difficultés ou problèmes communs. Ce type de formation favorise pleinement l'interconnaissance des acteurs du territoire. Leurs regards croisés enrichissent leurs propres cultures professionnelles. Ils sont devenus des ambassadeurs du pouvoir d'agir.

La Fédération s'attache à observer les effets produits et reste à l'écoute du groupe dans une posture de « passeur ».

Cette formation semble être plébiscitée par les professionnels des institutions et deux autres territoires autour de Lyon ont, fin 2018, sollicité la Fédération pour envisager une formation action collective sur leurs communes.

OBJECTIF 2 : PROMOUVOIR LA CULTURE, LEVIER D'ÉMANCIPATION ET DE RECONNAISSANCE INDIVIDUEL ET COLLECTIF

Thématique « interculturalité et vivre ensemble »

Les centres sociaux du réseau mènent de nombreuses actions, au fil des besoins et des dynamiques d'habitants, sur la thématique de la culture, elle-même intégrée dans leurs projets comme un réel levier d'émancipation pour les habitants. D'ailleurs, 17 centres sociaux adhérents portent un nom mentionnant le terme « culturel ».

Nicole Garnier ancienne Vice-Présidente de la Fédération et actuellement administratrice continue d'être mandatée par le Conseil d'administration, pour suivre et participer activement au groupe fédéral national, qui anime cette thématique culturelle et organise annuellement les temps forts « culture-lab » reconnus unanimement comme étant d'une grande qualité.

Les administrateurs fédéraux émettent le Vœux qu'en 2019 cette thématique puisse être animée pour le réseau de manière prioritaire.



**Fédération
du Rhône**



13/17 Rue Jean Bourgey
69100 VILLEURBANNE
Tel : 04 78 84 50 84
fede@centres-sociaux-rhone.com
fede69.centres-sociaux.fr